

Mécanicien automobile

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Agent de maîtrise de réparation

Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique

Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique / Agent de maîtrise en réparation automobile

Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique / Chef d'atelier de réparation automobile, agent de maîtrise

Chef d'équipe en mécanique automobile

Chef mécanicien

Mécanicien automobile

Mécanicien réparateur

Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile

Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile / Chef mécanicien (transport routier, réparation automobile), ouvrier qualifié

Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile / Mécanicien réparateur automobile, ouvrier qualifié

Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile / Mécanicien d'entretien (transport routier, réparation automobile), ouvrier qualifié

Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés

Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés / Mécanicien auto, ouvrier non qualifié

Codes

- **CITP88** : 7231
- **PCS-ESE 2003** : 486d
- **PCS-ESE 2003** : 634c
- **PCS-ESE 2003** : 682a
- **ROME1999** : 44321
- **ROME1999** : 51111
- **CITP2008** : 7231

DESCRIPTIF

- Assure des travaux d'entretien, de réglage, de dépannage et de réparation automobile.
- Décèle les causes du dysfonctionnement ou de la panne, de plus en plus en utilisant des bancs de tests électroniques et informatiques. Assure la maintenance périodique.
- Procède à des contrôles et essais, après la remise en état.
- Reçoit, informe et conseille la clientèle.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

- 57 000 entreprises artisanales de l'automobile.
- Autres données en attente de confirmation en particulier les données chiffrées des concessions.

Formation professionnelle :

De moins en moins de formations de niveau CAP au profit des BEP et des formations de niveau supérieur.

CAP-BEP :

- CAP mécanicien en maintenance des véhicules, option A : véhicules particuliers.
- CAP mécanicien en maintenance de véhicules, option B : véhicules industriels.
- BEP maintenance de véhicules automobiles
- Mention complémentaire :
 - réparateur en équipement de moteur diesel,
 - mécanicien en circuits oléohydrauliques et pneumatiques,
 - technicien de maintenance en véhicules industriels.

BAC :

- CQP mécanicien réparateur automobile,
- BP réparateur automobile, option A : mécanique véhicules particuliers,
- BP réparateur automobile option mécanique véhicules industriels,
- Bac Techno sciences et technologies (STI) génie mécanique, option systèmes motorisés.

BAC + 2 :

- Bac PRO maintenance automobile option : voitures particulières,
- Bac PRO maintenance automobile option : véhicules industriels,
- BM modeleur mécanicien,
- BM mécanique générale,
- BM mécanicien réparateur automobile,
- BTS Force de Vente spécialisation automobile,
- BTS maintenance après-vente automobile option : véhicules particuliers,
- BTS maintenance après-vente automobile option : véhicules industriels.

Evolution de carrière

- Chef d'atelier.
- Vendeur de véhicules.
- Entrepreneur

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
garage traditionnel 	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	eclairage localement insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec sol glissant	nettoyer régulièrement les sols			
		installer des sols anti-dérapants			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec sol irrégulier		lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
	gaz d'échappement 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		capter au point d'émission 			
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		
			maladies de l'appareil respiratoire		
			irritation voies aériennes supérieures		
			irritation oculaire		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			classement CIRC 1		
			classement CIRC 2B		
			RG 64 		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
atelier carrosserie et mécanique	alcool et polyalcool et dérivé 	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	(application) peintures et vernis par pulvérisation 	installer une cabine de peinture			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
			asthme professionnel 		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			effets communs aux solvants organiques liquides		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets communs aux solvants organiques liquides		
	confinement manque de ventilation 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		entretenir le système de ventilation			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		porter un appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air			
		adapter un mode opératoire écrit			
			asphyxie		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	bruit impulsionnel 				
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
atelier mécanique en centre auto (distributeur pneu, pot d'échappement...)	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
centre de contrôle technique					
station-service					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
unité de compétition sportive	espace de travail proche d'une voie de circulation	prévenir le risque routier lors d'intervention sur les voies publiques	facteur accidentogène		
			Accidents de la Voie Publique		
			maladies de l'appareil respiratoire		
atelier de maintenance automobile au sein d'une entreprise	confinement manque de ventilation 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		entretenir le système de ventilation			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		porter un appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air			
		adapter un mode opératoire écrit			
			asphyxie		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	bruit impulsionnel 				
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
fosse de visite 	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec sol glissant	nettoyer régulièrement les sols			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		installer des sols anti-dérapants			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	gaz d'échappement 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		capter au point d'émission 			
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			maladies de l'appareil respiratoire		
			irritation voies aériennes supérieures		
			irritation oculaire		
			classement CIRC 1		
			classement CIRC 2B		
			RG 64 		
véhicule (chez le mécanicien automobile)	risque d'écrasement par le véhicule	caler le véhicule			
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail géré seul	isolement psychologique 	favoriser le travail en réseau	souffrance mentale		
	manquer de moyens ou de temps pour faire un travail de qualité				
	surcharge de travail ressentie				recherche d'une souffrance psychique
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
travaux urgents imprévisibles	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	aleas a gerer generant une charge mentale particuliere		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilite, imprevisibilite de la charge de travail				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
délais de livraison à respecter	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
coactivité	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
astreintes et gardes 	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
travail le week-end	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	nuisances liées au travail les dimanches et jours fériés	limiter le nombre de jours fériés travaillés par les salariés			
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
établir un diagnostic de dysfonctionnement					
effectuer des opérations de révision					
effectuer la vidange	huiles minérales usagées (cf produits)		RG 36 (attention : liste limitative)		
effectuer des réparations (mécanicien automobile)	nuisances du mécanicien automobile				établir la fiche de poste du mécanicien automobile
		ordonnance de prévention pour mécanicien auto			
		conseils garagiste Covid-19			
	contact avec les pièces chaudes	porter des gants			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		mettre en place une protection de la main			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			brûlures		
	posture accroupie				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture agenouillée				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
	posture allongée statique sur le dos				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
	posture de l'épaule avec élévation de l'épaule				recherche de troubles locomoteurs
		aménager le poste de façon ergonomique			
		choisir un matériel ergonomique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture du tronc en rotation et anteflexion du rachis				recherche de troubles locomoteurs
		proposer une formation action PRAP 			
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
démonter des pièces du moteur	huile et graisse lubrifiante (cf produits)				
	choc répétitif du talon de la main	alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 69 (attention liste limitative) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			atteinte vasculaire cubito-palmaire		
			maladies du système ostéo- articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
dégraisser, décaper, nettoyer les pièces	solvants (cf produits)				
souder	cf fmp soudeur				
remplacer les pièces défectueuses					
nettoyer les garnitures de friction	poussieres de frein (cf produits)				
effectuer des réglages					
injecter sous haute pression					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
recharger une batterie	projection d'acide	porter des EPI adaptés			
	hydrogene	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d' hygiène 			
changer une batterie					
changer les pneumatiques					
poser et déposer un pare- brise					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
effectuer des essais sur route	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			
		utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique 		
monter des accessoires					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
intervenir sur un véhicule GPL	GPL (cf carburants)				
intervenir sur des équipements "haute technologie"					
remorquer des véhicules en panne	espace de travail proche d'une voie de circulation	prévenir le risque routier lors d'intervention sur les voies publiques	facteur accidentogène		
			Accidents de la Voie Publique		
			maladies de l'appareil respiratoire		
déplacer un véhicule	espace de travail avec circulation entre véhicules	concevoir des voies de circulation			
		dégager des voies de circulation			
		instaurer un sens de circulation			
		matérialiser des allées de circulation			
effectuer le contrôle technique					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
laver des véhicules					
faire le plein de carburant	carburants (cf produits)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
effectuer les tâches administratives connexes en garage					
se déplacer chez le client	contrainte de la conduite VL professionnelle				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		utiliser des véhicules appropriés 			
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant 			
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			Accidents de la Voie Publique		

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
mallette électronique					
outillage à main					
perceuse	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		porter des gants (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur le risque vibrations 			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
visseuse					
meuleuse	bruit superieur a 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au systeme main/bras superieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la sant� d�crits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le mat�riel (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des gants (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	projection d'éclats				informer sur les vaccinations 
		porter des lunettes ou une visière de protection			
			corps étranger dans la partie externe de l'oeil		
			corps étranger ou objet pénétrant dans la peau		
compresseur	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
soufflette	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	remise en suspension des poussieres	pr��venir la remise en suspension des poussi��res			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
démonte-pneu					
machine à river les garnitures					
machine à équilibrer les roues					
banc d'essai					
presse pour démontage ou remontage de roulements ou organes mécaniques					
fontaine à solvant	défaut d'entretien des fontaines	respecter les consignes d'entretien du fabricant			
	solvants (cf produits)				
appareils à haute pression ou à très haute pression 	jet sous pression	porter des gants appropriés à l'activité 			
		former à l'utilisation des produits			
			plaie ouverte du poignet et de la main		
poste de soudure					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
pont élévateur					
cric					
palan					
potences					
fontaine de dégraissage biologique 	solutions biologiques (dégraissage des métaux) (cf produits)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	défaut d'entretien des fontaines	respecter les consignes d'entretien du fabricant			
fontaine de dégraissage lessivielle 	nettoyants aqueux (dégraissage des métaux) (cf produits)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	défaut d'entretien des fontaines	respecter les consignes d'entretien du fabricant			

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
huiles minérales usagées	hydrocarbure aromatique polycyclique 	si possible substituer les plus dangereux			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dermite irritante de contact due aux solvants		
poussières d'embrayage					
poussières de frein					
masselottes d'équilibrage des jantes	plomb (SIR) 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 1 Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		
			reprotoxique catégorie 1A		
carburants 	fioul (carburant diesel)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	syndrome ébrieux ou narcotique		
			irritation respiratoire		
			dermatoses irritatives		
			irritation oculaire		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome psycho-organique des solvants		
			cancérogène catégorie 2		
	gaz de petrole liquefie (lpg, gpl...) 	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	syndrome ébrieux ou narcotique		
			irritation respiratoire		
			dermatoses irritatives		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
	essence (SIR)				recherche de syndrome psycho-organique
				SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les cancérogènes catégories 1A et 1B			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		substituer les produits mutagènes catégories 1A et 1B			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			irritation respiratoire		
			dermatoses irritatives		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			RG 4		
			RG 4 bis		
			cancérogène catégorie 1B		
			mutagène catégorie 1B		
solvants de dégraissage	solvant organique 				recherche de syndrome psycho- organique

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche des effets sur la santé décrits
		si possible substituer les plus dangereux			
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		former à l'utilisation des produits			
		respecter les règles d'hygiène 			
		informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
		prévenir l'incendie 			
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			dermatoses irritatives		
			dermatoses et eczémas		
			irritation respiratoire		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			syndrome d'intolérance aux odeurs		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	ether de glycol 	porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	derive halogene d'hydrocarbure aliphatique sature	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d' hygiène 			
			RG 12		
nettoyants aqueux (dégraissage des métaux) 	ether de glycol 	porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
	limonene		RG 84 (attention : liste limitative) 		
			dermite allergique de contact (RG 65)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	EDTA - acide ethylenediaminetetraacetique	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	phosphate	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	NTA - nitrilotriacetate de trisodium				
solutions biologiques (dégraissage des métaux) 					
gaz d'échappement en milieu fermé	monoxyde de carbone 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		discuter la surveillance biométrologique			
		contrôler la VLEP du CO			
		capter au point d'émission 			
		utiliser un détecteur de gaz			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			effet toxique du monoxyde de carbone		
			RG 64 		
	gaz d'échappement 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		capter au point d'émission 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		
			maladies de l'appareil respiratoire		
			irritation voies aériennes supérieures		
			irritation oculaire		
			classement CIRC 1		
			classement CIRC 2B		
			RG 64 		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
combinaison ou veste et pantalon	impregnation des tenues par les produits manipulés	entretenir les vêtements de travail (par l'entreprise)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		changer fréquemment de tenue de travail			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
			majoration des risques de maladie		
combinaison intégrale jetable	inconfort lié à la tenue				
tenues de travail fournies					
lunettes de protection					
chaussures de sécurité antidérapantes					
protections auditives 					
gants adaptés à l'activité					
masque FFP2					
tablier en cuir					
masque FFP3					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
gants adaptés aux produits chimiques utilisés.					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques**

professionnels cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

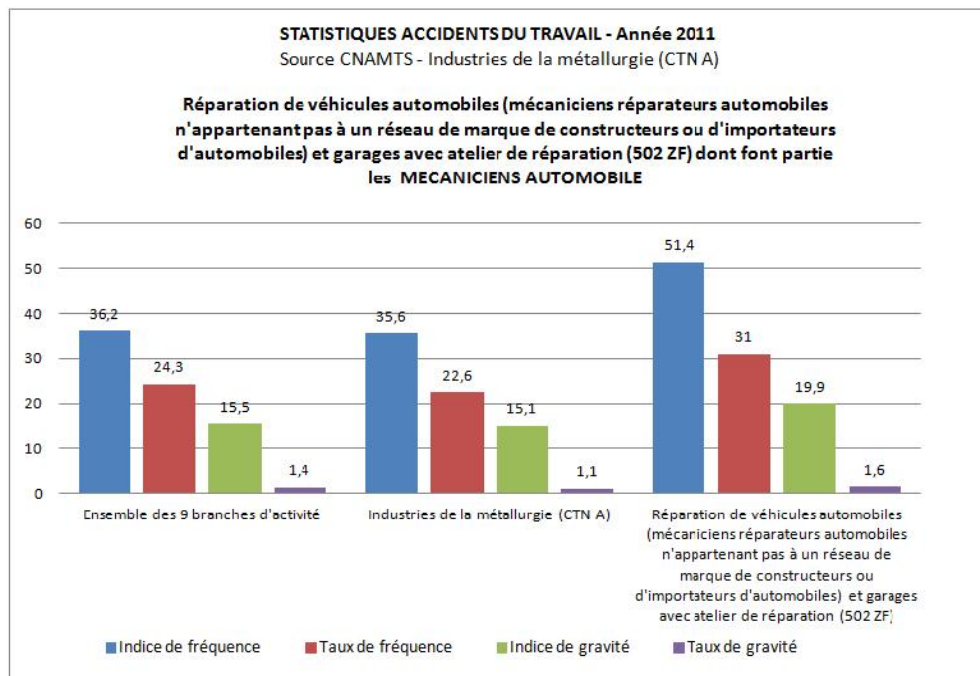
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°01 : Affections dues au plomb et à ses composés**
- **Tableau n°04 : Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant**
- **Tableau n°04BIS : Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant**
- **Tableau n°12 : Affections professionnelles provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés énumérés ci-après : dichlorométhane ; trichlorométhane ; tribromométhane ; triiodométhane ; tétrabromométhane ; chloroéthane ; 1,1-dichloroé**
- **Tableau n°30 : Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°30BIS : Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°36 : Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse**
- **Tableau n°36BIS : Affections cancéreuses provoquées par les dérivés suivants du pétrole : huiles minérales peu ou non raffinées et huiles minérales régénérées utilisées dans les opérations d'usinage et de traitement des métaux, extraits aro**

- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°64 : Intoxications professionnelles par l'oxyde de carbone**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique**
- **Tableau n°66 : Rhinite et asthmes professionnels**
- **Tableau n°66BIS : Pneumopathies d'hypersensibilité**
- **Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes**
- **Tableau n°79 : Lésions chroniques du ménisque**
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

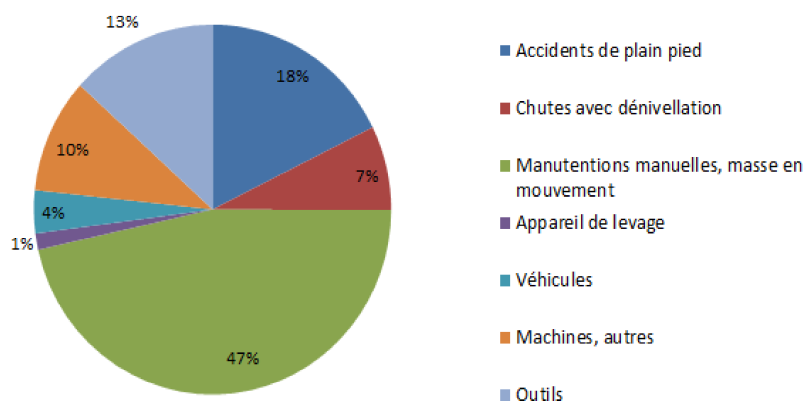
4. **Statistiques accidents du travail** année 2011 "Réparation de véhicules automobiles (mécaniciens réparateurs automobiles n'appartenant pas à un réseau de marque de constructeurs ou d'importateurs d'automobiles) et garages avec atelier de réparation (502 ZF)" dont font partie les Mécaniciens automobiles :



REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL

Année 2011 - Industries de la métallurgie (CTN A)

Réparation de véhicules automobiles (mécaniciens réparateurs automobiles n'appartenant pas à un réseau de marque de constructeurs ou d'importateurs d'automobiles) et garages avec atelier de réparation (502 ZF) dont font partie les MECANICIENS AUTOMOBILE



3 décès (dont 1 lié aux appareils de levage et manutention, 1 aux matières explosives et 1 non classé)

Caractéristiques exceptionnelles

Les tâches du mécanicien varient en fonction de la taille de l'entreprise qui l'emploie. Selon qu'il s'agisse d'une concession ou d'un petit garage, le mécanicien aura une plus ou moins grande polyvalence.

Glossaire métier

- Admission : premier temps moteur, temps du remplissage du cylindre du mélange air/essence grâce au piston, les soupapes d'admission étant ouvertes.
- Compression : deuxième temps moteur, le mélange air/essence est comprimé dans la chambre à combustion grâce au piston dans le cylindre soupapes fermées.

- Allumage : troisième temps moteur, la bougie d'allumage par une étincelle enflamme le mélange pour propulser le piston.
- Echappement : dernier temps moteur, les gaz brûlés sont expulsés grâce au piston vers les soupapes d'échappement ouvertes puis vers le collecteur d'échappement.

- ABS : (Antiblock Brake System) Système antiblocage des freins, pour conserver la stabilité directionnelle et empêcher le blocage des roues.

- Bielle : tige métallique en liaison pivot avec le piston et le vilebrequin.

- Came : les cames usinés sur l'arbre à came servent à ouvrir ou à fermer les soupapes des moteurs des véhicules.

- Couple : Le couple correspond à la force qu'exerce le moteur sur les roues.

- Culasse : c'est la partie supérieure d'un moteur à pistons alternatifs. Elle ferme le haut des cylindres.

Elle est le support des soupapes, des dispositifs d'injection et/ou d'allumage, les dispositifs d'assemblage culasse/bloc-cylindres.

- Cylindre : guide pour le piston

- Différentiel : ensemble de pignons coniques liant les 2 roues permettant aux roues motrices de tourner à des vitesses différentes lors du passage d'une courbe.

- Distribution : permet d'amener le mélange air/essence vers le cylindre.

- Injecteur : permet d'injecter le carburant dans le cylindre ou dans la tubulure d'admission.

- Piston : c'est une pièce cylindrique mobile coulissant dans un cylindre.

- Puissance : la puissance représente l'énergie qu'est capable de fournir le moteur à un régime donnée.

- Régime : vitesse de rotation du vilebrequin en tours/minutes.

- Segments : ils sont généralement montés par 3 sur le piston; ils ont pour rôle d'assurer l'étanchéité entre la chambre de combustion et le bas moteur, de "racler" l'huile présente sur le cylindre sous le piston pour éviter qu'elle soit brûlée, et de "coupe le feu", pour éviter que l'explosion ne se propage au bas moteur.

- Soupape : élément séparant les conduits d'admission et d'échappement d'un moteur thermique, de la chambre de combustion.

- Turbocompresseur ou "turbo" : c'est l'organe qui permet la turbocompression; ce type de compresseur est entraîné par une turbine animée par les gaz d'échappement;

- Vilebrequin : c'est l'arbre de sortie du moteur. Par les bielles, il reçoit du piston un mouvement de translation qu'il transmet ensuite à la boîte de vitesses.

Conclusions

Le métier de mécanicien automobile est une profession en pleine évolution technologique et électronique ; les hommes et les femmes qui s'orientent dans cette voie sont souvent des passionnés de mécanique ; la conscience professionnelle, le sens des responsabilités et du relationnel clients sont des qualités indispensables.

Les principaux risques d'atteinte à la santé sont liés à l'exposition aux gaz d'échappement, aux produits chimiques, aux manutentions et aux postures contraignantes.

Règlementation

NF E90-401-2 Avril 2001

Vibrations et chocs mécaniques - évaluation de l'exposition des individus à des vibrations globales du corps - partie 2 : risque pour la santé.

Convention nationale d'objectifs de la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs et des salariés vont de la réparation automobile, applicable jusqu'au 17 juin 2008 : pour le risque 50-2 ZF "Réparation de véhicules automobiles (mécaniciens réparateurs automobiles n'appartenant pas à un réseau de marque de constructeurs ou d'importateurs automobiles) et garage avec atelier de réparation".

NF EN 1493 Décembre 1998. Elévateurs de véhicules.

NF EN 60598-2-8. Luminaire - partie 2 : Règles particulières . Section 8 : baladeuses

Arrêté du 7 juillet 1961 : mesures de sécurité concernant l'utilisation des ponts élévateurs pour l'entretien du véhicule roulant.

Décret n°86 269 du 13 février 1986 relatif à la protection des travailleurs exposés au benzène.

Arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la hauteur des appareils de levage de charges non guidées prévues pour l'application de l'article R.233-13-13 du code du travail

Références bibliographiques

ALLARD C, CHAUDRON B, DENAMUR C. Principe de précaution et évaluation des risques dans le milieu de la réparation automobile. Sécurité et Médecine du Travail. 2001, n° 130: pp. 9-12.

ALLARD C, CHAUDRON B, DENAMUR C. Guide de visite d'un garage: atelier de mécanique automobile. CAMIP;1999: pp. 157-173.

BARREGARD L, EHRENSTROM L, MARCUS K. Hand-arm vibration syndrome in Swedish car mechanics. Occup Environ Med 2003;n°60:pp. 287-294.

BASTIDE J-C. Réparation de véhicules automobiles. Travail & Sécurité. 2005:pp.16-17.

BRASSEUR G. Les solvants pris de vitesse. Travail & Sécurité. 2008:pp.34-35.

BRASSEUR G. Les petits font de grands efforts. Travail & Sécurité. 2007:pp.44-45.

BRASSEUR G, RAVALLEC C. Benzène, mécaniciens et citernistes parmi les plus exposés. Travail & Sécurité 2002:pp. 26-34.

CRAM. Autodiagnostic garages. Nantes;2002. 18 pages.

CRAMIF. Amiante section 3. Fiches Métiers du Médecin du Travail. DTE 154.30 pages

DELON J, HENGE-NAPOLI M-H, NORMAND J-C. Contribution à l'étude de la génotoxicité de l'atmosphère des garages de mécanique automobile. Archives des maladies professionnelles 2000;n°61,(4):pp. 237-249.

IMBERNON E, MARCHAND J-L, GARRAS L, GOLDBERG M. Evaluation quantitative du risque de cancer du poumon et de mésothéliome pleural chez les mécaniciens de véhicules automobiles. Rev Epidemiol Santé Publique 2005;n°53:pp.491-500.

INRS. Réparation et entretien des véhicules automobiles. ED 755. Paris;2008. 63 pages.

INRS. Airbags, coussins gonflables de sécurité, prétendeurs de ceinture : protections et sécurité. ED 916. 1ère édition.Paris;2004.20 pages.

KELSH M-A, CRAVEN V-A, TETA M-J, MOWAT F-S, GOODMAN M. Mesothelioma in vehicle mechanics : is the risk different for Australians ? Occupational Medicine 2007;n°57:pp. 581-589.

Recommandation CNAM R 331 Fosses de visite pour véhicules automobiles.

Fiche Technique #58 Ateliers d'entretien mécanique aménagement fosse de réparation Lisiane Picard APSAM.

Fiche Pratique HS 042 Aménagement des fosses de visite (09-2007) CDG 30.

SOYEZ A. Les risques chimiques et leur prévention dans les garages et les ateliers de réparation et d'entretiendes véhicules Prévention et sécurité du Travail 1992 n°172 pages 21-24.

WENDLING J-M, HEID L, GONZALEZ M, MIRABEL D, WIRRMANN D, et al. Evaluation de l'exposition au benzène chez les mécaniciens automobiles. Archives des maladies

professionnelles 2000;n°61,(3);pp. 162-169.

YOUAKIM S. Thenar hammer syndrome : a case report. Occupational Medecine 2006;n°56;pp. 507-509.

ADRESSES UTILES

CNPA : Conseil national des professions de l'automobile. <http://www.fna.fr>

FNAA : Fédération nationale de l'artisanat automobile. <http://www.fna.fr>

École nationale des professions de l'automobile : <http://www.garac.com>

Fiche métier FMP issue de la **FMP Mécanicien automobile** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>